

Note d'information
Liaisons Inter cycles
Cycle 1 / cycle 2 (GS/CP) – Cycle 2 / Cycle 3 (CE2-CM)
& CM2-6ème

J'attire votre attention sur la nécessité de préparer les élèves à la poursuite de leur cursus scolaire. Les liaisons inter cycles demandent à être anticipées avant la dernière période de l'année en tenant compte, de la nouvelle organisation des cycles, des contenus des programmes 2015 et des attendus de fin de cycle (Socle Commun de Compétences et de Culture) et pour les cycles 2 & 3 de la mise en œuvre du Livret Scolaire numérique.

**Circonscription de
TOUL**

Affaire suivie par
E.HAYOT

Téléphone
03.83.43.03.67
Fax
03.83.63.03.30
Courriel.
ce.ien54-toul
@ac-nancy-metz.fr

Adresse
2 rue de la Légion Etrangère
BP 30315
54201 TOUL CEDEX

1- Liaison Cycle 1 / Cycle 2 (Grande section / CP)

Cadre réglementaire de référence : [BOEN n° 3 du 21 janvier 2016 qui précise les modalités de suivi et d'évaluation des apprentissages des élèves au cycle 1](#)

Dès le début du troisième trimestre, les enseignants de grande section préparent le devenir de leurs élèves dans le cadre des conseils de cycle. Cette nécessaire concertation, doit permettre d'assurer le meilleur suivi possible de chacun d'entre eux. Par ailleurs, en collaboration avec les maîtres de CP, un travail collectif avec les classes de grande section, doit pouvoir conduire tous les élèves à mieux connaître les attentes de l'école élémentaire.

A l'école maternelle, à compter de la rentrée 2016, deux nouveaux outils permettent d'assurer le suivi des apprentissages et des progrès des élèves : le carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle, et la synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

Ressources EDUSCOL :

Une évaluation bienveillante : [téléchargez la note d'accompagnement](#).

Cette note présente les deux nouveaux outils destinés à la mise en œuvre du suivi des apprentissages à l'école maternelle et à la communication des progrès des élèves :

- Un **carnet de suivi des apprentissages** renseigné tout au long du cycle ;
- Une **synthèse des acquis** de l'élève, établie en GS

Pour évaluer,

- [Télécharger les indicateurs de progrès pour les 5 domaines d'apprentissage](#)

Des points de vigilance !

En complément de ces indicateurs de progrès et **sans vouloir établir de « normes »**, des points de vigilance sont proposés qui peuvent conduire, le cas échéant, à renforcer de façon plus individualisée l'étayage ainsi que les activités d'aide et de remédiation.

- [Télécharger les points de vigilance](#)

2- Liaison Cycle 2 / Cycle 3 (CE2/CM)

Cadre réglementaire de référence : [BOEN n° 3 du 21 janvier 2016 qui précise les modalités de suivi et d'évaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège](#)

L'évaluation du socle commun du cycle 2 au cycle 4 se fait en **référence aux contenus des programmes** d'enseignement et porte sur **les huit composantes du socle via une échelle de quatre niveaux**.

Une évaluation en référence aux programmes d'enseignement

Les objectifs de connaissances et de compétences de chaque domaine de formation du socle commun et la contribution de chaque discipline ou enseignement à ces domaines sont déclinés dans les programmes d'enseignement.

Les **acquis des élèves** dans chacun **des domaines de formation du socle commun** sont **évalués** au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.

L'évaluation porte sur les huit composantes du socle commun

L'évaluation porte sur les **quatre composantes du domaine 1** et sur **les quatre autres domaines de formation**.

L'acquisition et la maîtrise de chacune des composantes du socle commun sont appréciées pour chaque domaine de façon indépendante. Elles ne peuvent donc pas être compensées par celles d'un autre domaine.

Un cas particulier : Les quatre composantes du domaine intitulé "les langages pour penser et communiquer" ne peuvent pas non plus être compensées entre elles. Dans ce domaine, l'évaluation distingue les composantes suivantes : langue française (oral, écrit) ; langues étrangères (et, le cas échéant, langues régionales) ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; langages des arts et du corps.

Une échelle d'évaluation de quatre niveaux

Le degré de maîtrise des composantes du socle commun est apprécié, à la fin des cycles d'enseignement 2, 3 et 4, sur une échelle de quatre niveaux :

- le niveau 1 de l'échelle (« maîtrise insuffisante ») correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;
- le niveau 2 (« maîtrise fragile ») correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;
- le **niveau 3** (« maîtrise satisfaisante ») est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui **permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun** ;
- le niveau 4 (« très bonne maîtrise ») correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

Ce degré de maîtrise est renseigné dans le **Livret Scolaire Unique (LSU)**

Evaluer les acquis des élèves dans les domaines de formation du socle :

- **Du quotidien de la classe au positionnement en fin de cycle**

Le **positionnement de l'élève sur l'échelle du niveau de maîtrise des compétences du socle** s'appuie sur le bilan de ce qu'il a acquis durant le cycle. Il ne résulte pas d'une évaluation spécifique, mais s'apprécie **à partir du suivi régulier des apprentissages** réalisés au regard des objectifs fixés par les programmes pour les différents enseignements qui contribuent à l'acquisition des compétences des cinq domaines du socle.

À la fin de chaque cycle (CE2 / 6^{ème} / 3^{ème}), l'équipe pédagogique détermine la position de l'élève dans chaque composante du socle commun à partir des avis des différents professeurs concernés. Ce positionnement résulte de la **synthèse des éléments permettant le suivi des acquis scolaires des élèves, notamment des appréciations portées par les membres de l'équipe pédagogique du cycle**.

Les documents d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun

Les documents d'accompagnement pour l'évaluation donnent, pour chacune des composantes du socle commun qui doit être évaluée, **des indications pour permettre d'objectiver ce qu'il faut entendre par « maîtrise satisfaisante » (niveau 3 de l'échelle)** et cerner les contextes et situations d'évaluation dans lesquels en prendre la mesure. Ils constituent une aide pour les équipes pédagogiques, complémentaire des ressources académiques et des réflexions d'équipe, d'établissement ou de bassin.

Pour chacun des cycles 2, 3 et 4, ces indications se réfèrent aux compétences travaillées dans les programmes et aux attendus de la fin du cycle considéré, dans chaque discipline ou domaine d'apprentissage des programmes.

L'exhaustivité des situations d'évaluation pour tous les cycles et dans toutes les disciplines n'est pas recherchée : **il ne s'agit en aucun cas d'un référentiel d'exercices d'évaluation** dont l'utilisation s'imposerait. L'objectif est de favoriser une réflexion sur l'évaluation des acquis des élèves et l'appropriation de gestes professionnels adéquats.

- [Télécharger le document d'accompagnement pour l'évaluation en cycle 2](#)
- [Télécharger le document d'accompagnement pour l'évaluation en cycle 3](#)

2.1 Cycle 3 / 6^{ème} de collège. – Commissions de liaison

La liaison CM2 / 6^{ème} est conduite selon deux axes :

<p>Des rencontres Ecoles/Collège Qui prennent différentes formes selon les secteurs : projets entre classes (ex : les défis...) accueil des classes de CM au sein du collège (rencontres sportives, débats, présentations...) S'ajoutent à cela, des actions portes ouvertes au collège à destination des parents et élèves, des réunions d'information pour les parents (enseignement des langues vivantes etc..)</p> <p><u>Quelques principes à respecter :</u> L'accueil des classes de CM au sein du collège, se fait sur le temps scolaire, par classe entière (ou par le biais de répartitions d'élèves de CE2 / CM1 au sein de l'école). Les élèves de CM2 sont accompagnés par un professeur des écoles. Le transport est collectif / gratuit.</p> <p>« <i>Aller au collège avec les élèves de CM</i> » n'est pas une obligation... il est possible de faire découvrir le collège par les élèves de CM par d'autres moyens (échanges, témoignages, enquête, support vidéo...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir le collège en vidéo http://www.education.gouv.fr/cid52885/decouvrir-le-college-en-video.html ▪ Ex : Fiches « A la découverte du collège » http://eccollege.editions-bordas.fr/enseignant/webfm_send/5 	<p>La réunion « Liaison Ecole-Collège »</p> <p>Elle ne concerne que les professeurs de CM et de sixième (dont CPE) avec l'équipe de direction du collège.</p> <p>Finalités : Transmettre <u>un bilan de compétences</u> de chaque élève (LSU) Renseigner des données statistiques pédagogiques (ex Savoir nager / B2i / groupes ELV) ou autres orientations EGPA / dérogations...</p> <p>Préparer l'accueil et l'aide à apporter aux élèves à besoins particuliers, <u>rechercher la continuité des actions entreprises au cycle 3</u> pour ces élèves.</p> <p><u>Partager les avis des différents professeurs concernés pour proposer au conseil de classe de 6^{ème} la validation de fin de cycle 3 des élèves de 6^{ème}.</u></p> <p>Modalités des réunions « Liaison Ecole-Collège »</p> <p>Dates, lieux, horaires font l'objet d'un planning communiqués aux écoles par le Conseiller Pédagogique Référent du secteur.</p> <p>Les réunions sont préparées et structurées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En amont de la réunion, chaque école communique au CPC référent les données statistiques et pédagogiques de ses élèves (Cf le tableau - version numérique - en annexe) ▪ Lors de la réunion, deux temps : <ol style="list-style-type: none"> 1 Les Professeurs des écoles communiquent les fiches de liaison des élèves à besoins particuliers. 2 Les professeurs de 6^{ème} communiquent pour avis le positionnement des élèves de 6^{ème} pour validation du cycle 3.
---	---

Quels documents transmettre ?

AUX PARENTS	AU COLLÈGE
<p>Livret scolaire un seul support du CP à la 3ème Nouveau livret scolaire : bilans périodiques et bilans de fin de cycle du CP à la 3ème. <i>Accès numérique pour les professeurs des écoles et de collège.</i> <i>Communication papier ou accès numérique (service disponible au 3ème trimestre) pour les parents d'élèves.</i></p>	
Les propositions et les décisions sur les conditions de poursuite de la scolarité.	
	Fiche de niveau de compétences <u>en natation</u> (Spécificité de la circonscription de Toul)

LE NOUVEAU LIVRET SCOLAIRE

Accessible en ligne

Unique et uniforme sur tout le territoire

Rend compte de l'évaluation des compétences et des connaissances.

Assure la continuité interdegres : bilans périodique et de fin de cycle

FIN DE CYCLE

Regrouper l'ensemble des éléments qui composent la scolarité de chaque élève

Prévisions

Examens

Diplômes

Atta-ches

Montrer la progressivité des acquis

SES NOUVEAUTÉS

ACTUELLEMENT

- À l'école élémentaire, une multiplicité de livrets
- Au collège, un bulletin qui ne distingue pas l'évaluation des connaissances de celle des compétences
- Un livret personnel de compétences peu lisible
- Bilan de fin de cycle : 4 pages, 50 items

À PARTIR DE 2018

- Un seul livret qui suit l'élève du CP à la 3^e
- Des bilans périodiques comportant :
 - l'évaluation des élèves
 - une appréciation générale
 - la mention des projets menés dans le cadre des parcours éducatifs
- À la fin de chaque cycle (CE2, 6^e, 3^e), un bilan de maîtrise des 8 composantes du socle (1 page, 8 items)

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Août 2016

Etienne HAYOT
IEN Toul

Version corrigée du 17 mars 2017